

DEC142307DR08

Décision portant nomination de M. Jean-Yves BOURON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER ;

Vu la décision DEC141833INSHS du 05 septembre 2014 portant nomination de M. Cédric AUDEBERT aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Yves BOURON, Ingénieur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7301 à compter du 1^{er} septembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité par intérim
Cédric AUDEBERT